



Conseil international du Café
120^e session
28 – 29 septembre 2017
Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	ICC-120-0 Rev. 1 Calendrier des réunions
2. Admission d'observateurs – à examiner	ICC-120-3
Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs et fixera les points de l'ordre du jour qui leur seront ouverts.	
3. Voix et pouvoirs	
3.1 Voix pour l'année caféière 2016/17 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	ICC-120-1
Le Chef des opérations par intérim fera rapport.	
3.2 Répartition initiale des voix pour l'année caféière 2017/18 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	ED-2246/17 Rev. 1 ICC-120-2
Le document ED-2246/17 Rev. 1 contient la base statistique pour la répartition des voix proposée pour les Membres exportateurs et pour les Membres importateurs et le document ICC-120-2 contient la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2017/18.	
3.3 Pouvoirs – à examiner, et le cas échéant, à approuver	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.	
4. Accord international de 2007 sur le Café	

4.1 Participation à l'Accord international de 2007 – à examiner [ICC-120-4](#)

Le Directeur exécutif fera rapport.

4.2 Prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments – à examiner, et le cas échéant, à approuver [WP-Council 282/17](#)

La date butoir fixée pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 29 septembre 2017. Le Conseil examinera un projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour déposer des instruments.

5. Situation du marché du café – à noter [Rapport sur le marché du café – août 2017](#)

Le Directeur exécutif présentera une analyse de l'état du marché.

6. Études et rapports – à examiner

Le Conseil examinera les études ci-après :

- La valeur ajoutée dans la filière africaine du café [ICC-120-7](#)
- Obstacles à la consommation [ICC-120-8](#)

7. Profile sur le café – à examiner

Le Conseil examinera les profils de pays sur le café suivants :

- **Profile sur le café: Cameroun** [ICC-120-5](#)
- **Profile sur le café: Italie** [ICC-120-6](#)

8. Examen stratégique de l'OIC – à examiner, et le cas échéant, à approuver [WG-28/17](#)

Le Président du Groupe de travail fera rapport sur les résultats des travaux de l'Examen stratégique. Le Conseil les examinera et, s'il le juge approprié, les approuvera aux fins de mise en œuvre par le Secrétariat.

9. Plan d'action quinquennal de l'OIC – à examiner, et le cas échéant, à approuver [WP-Council 280/17](#)

Le Directeur exécutif présentera le Plan quinquennal proposé de l'OIC.

**10. Programme des activités pour l'année caféière 2017/18 – [WP-Council 281/17](#)
à examiner et, le cas échéant, à approuver**

Le Chef des opérations par intérim présentera le programme des activités pour 2017/18 basé sur les résultats de l'examen stratégique. Le Conseil les examinera et, s'il le juge approprié, les approuvera aux fins de mise en œuvre par le Secrétariat..

11. Journée internationale du Café – à examiner verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur les préparatifs de la Journée internationale du Café qui aura lieu le 1 octobre 2017

12. Conférence mondiale du Café – à noter

L'Inde fera rapport sur les préparatifs pour la cinquième Conférence mondiale du Café qui se tiendra en avril 2020 à Bangalore.

13. Politiques nationales en matière de café – à noter

Le Mexique fera rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café.

14. Coopération avec d'autres organisations – à examiner à suivre

Le Directeur exécutif fera rapport sur la coopération avec les autres organisations.

- Protocole d'accord avec Global Coffee Platform (GCP) : Le représentant de GCP fera rapport [WP-Council 283/17](#)
- Protocole d'accord avec l'Association africaine des cafés fins [ICC-119-18](#)
- Sustainable Coffee Challenge verbal
- Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuccd) verbal
- Centre du commerce international (CCI) verbal
- CeCafé – Coffee Dinner and Summit verbal
- Premier Forum mondial des producteurs de café (Medellin, Colombie) verbal
- Sommet Latino Américain du café (Puebla, Mexique) verbal

15. Rapports des présidents des organes de l'OIC verbal

15.1 Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à examiner

**15.2 Comité de promotion et de développement des marchés
– à examiner**

15.3 Comité des statistiques – à examiner

15.4 Comité des projets – à examiner

**16. Forum consultatif sur le financement
dans le secteur du café – à examiner**

verbal

Le président du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café fera rapport au conseil sur les résultats du 7^e Forum du 27 septembre 2017.

17. Questions financières et administratives

17.1 Comité des finances et de l'administration – à examiner

[FA-160/17](#)

[FA-161/17](#)

[FA-162/17](#)

Le président du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité y compris l'état des finances et les recommandations du Comité concernant les propositions de banques, la révision du barème des traitements et de la base des contributions au Fonds de prévoyance du personnel de la catégorie des services généraux et les autres points soumis à l'approbation du Conseil.

**17.2 Projet de budget administratif de l'Organisation pour l'exercice
2017/18 – à examiner et, le cas échéant, à approuver**

[FA-154/17 Rev. 2](#)

Le président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

18. Fonds spécial – à examiner

verbal

À la suite de la décision prise lors de la 117^e session, le porte-parole des producteurs fera rapport sur les progrès réalisés concernant l'utilisation du Fonds spécial.

19. Bureaux et Comités

19.1 Composition des comités – à examiner et, le cas échéant, à approuver

Le Conseil examinera la composition des comités suivants pour 2017/18:

Groupe restreint du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café (6 Membres exportateurs, 4 Membres importateurs)

Comité des finances et de l'administration (6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs)

Comité consultatif du secteur privé (8 associations de Membres exportateurs et 8 associations de Membres consommateurs) pour 2017/18 et 2018/19

Comité des projets (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

Comité de promotion et de développement des marchés (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

Comité des statistiques (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

19.2 Président et vice-président du Conseil – à élire verbal

Conformément à l'Article 10 de l'Accord de 2007, le président et le vice-président pour l'année caféière 2016/17 doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs et importateurs respectivement.

19.3 Président et Vice-président des Comités pour 2017/18 – à élire verbal

La Règle 34 du Règlement de l'Organisation stipule que les élections des présidents et vice-présidents des comités sont généralement réglées pendant la dernière session ordinaire du Conseil de chaque année caféière. Le Conseil élira le Président et le Vice-président et examinera également la composition des comités suivants pour l'année caféière 2017/18:

- Comité des finances et de l'administration
- Comité des projets
- Comité de promotion et de développement des marchés
- Comité des statistiques

19.4 Président et Vice-président du Forum et du groupe restreint pour 2017/18 – à élire verbal

Le Conseil élira le président et le Vice-président du Forum pour 2017/18.

Le Conseil nommera les conseillers suivant du groupe restreint pour 2017/18.

- Silas Brasileiro (Conseil national du café, Brésil)
- Nancy Cheruiyot (Fast)
- Nicolas Tamari, Sucafina SA

20. Questions diverses – à examiner

verbal

21. Réunions futures

[WP-Council 284/17](#)

Le Conseil examinera les dates des réunions en 2017/18 et 2018/19 – à examiner et, le cas échéant, à approuver

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures. – à examiner

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Accord international 2007 sur le Café
Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café (ICC-105-19 Rev.3)
Règlement de l'Organisation internationale du Café (ICC-102-7)
Mandats des comités et organes consultatifs (ICC-115-13)
Modèle de pouvoirs
Bureaux pour l'année caféière 2016/17
Procédures d'acquisition de la qualité de Membre de l'Accord international de 2007 sur le Café